

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BEAUVAIS SUR TESCOU
DU 05 AVRIL 2016**

Présents : MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Alain PENCHENAT, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Jean-François ROQUES, Jean-Claude MARTINEZ.

Excusé : M. Franck PRADIER.

Date de convocation : 31/03/2016.

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MARTINEZ.

En début de séance présence de M. VAN DEN BULCKE, architecte urbaniste (choisi comme maître d'œuvre pour la construction de l'école et l'aménagement du cœur du bourg de Grazac) nous présente une proposition de prestation comme maître d'œuvre sur le projet d'aménagement du village. Coût de 5 000 à 23 000 € en fonction des missions demandées (diagnostics, requalification de la place du village, création d'un lotissement, de parking, de réseaux...) Le coût approximatif du projet global serait d'environ 300 000 €.

BUDGET 2015

Après une lecture détaillée donnée par Jean-François ROQUES sur les dépenses et les recettes de l'exercice 2015, le conseil municipal vote le compte administratif 2015, à l'unanimité (le maire conformément à la loi s'étant absenté).

Situation au 31/12/2015 :

- Section investissement : excédent 2015 : 7 703.46 €, soit un excédent total d'investissement à reporter de 12 269.35 €
- Section de fonctionnement : résultat 2015 : 41 033.39 € soit un excédent cumulé de 189 299.63 €, somme à affecter en recettes sur le budget de fonctionnement 2016.

BUDGET 2016

Détail des recettes de fonctionnement composées pour l'essentiel comme suit :

- 1) Les contributions directes, taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti soit un produit des impôts locaux attendu pour 2016 de : 80 594 €
- 2) La taxe additionnelle sur les droits de mutation estimée à : 8 000 €
- 3) Les dotations diverses et participation de l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation et participations diverses soit un montant global de : 81 573 €

Total des recettes (en augmentation de 2 %) 175 227 €

- 4) Budget recettes complété par l'excédent de fonctionnement 2015 : 189 300 €

Soit un total des recettes de fonctionnement de 364 526 €

A noter que les dotations de l'Etat ont augmenté globalement de 6 % contre toute attente, les petites communes ont été épargnées en 2016 de la baisse programmée des dotations de l'Etat.

M. Le Maire propose de reconduire les taux d'imposition communaux en 2016.

Essentiel des dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2016 :

- Charges de personnel 18 170.00 €
- Fonctionnement école 66 000.00 €
- Charges de gestion courante 42 300.00 €
(dont 15 000 € d'indemnités d'élus, 13 700 de virement au service assainissement, 8 800 € de contribution au transport scolaire et 2 500 € reconduits pour les associations)
- Charges à caractère général 124 000 €

(à noter que la dépense réelle en 2015 a été de 24 000 € soit 20 % de la somme affectée à ce chapitre)

BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES 2016 :

- Remboursement du capital de l'emprunt	4 487.00 €
- Dépenses imprévues	13 000.00 €
- Aménagement d'une aire de jeux	33 185.70 €
- Sécurisation village (réalisé 7 866 €)	10 000.00 €
- Projet aménagement du village	<u>200 000.00 €</u>
TOTAL des dépenses	260 672.70 €

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES 2016

- Virement de la section de fonctionnement	70 000.00 €
- Report excédent	12 269.35 €
- Taxe d'aménagement	11 371.40 €
- Amortissement participation salle motricité	5 722.00 €
- Subventions aménagement mairie	3 809.95 €
- Subvention aire de jeux	7 500.00 €
- Emprunt aménagement village	<u>150 000.00 €</u>
TOTAL des recettes	260 672.70 €

Questions diverses :

Grippe aviaire : ce virus de l'influenza aviaire pathogène (IAHP) sévit dans le sud de la France et la filière avicole traverse une crise sans précédent. La préfecture demande aux communes de prendre des mesures d'urgence (recensement sanitaire, confinement du 18 avril au 16 mai 2016) une liste de mise à jour des particuliers détenant des palmipèdes sur le territoire de la commune a été effectuée. Les propriétaires ont été informés en urgence des mesures sanitaires à prendre.

Projet communal : la commission se réunira prochainement.

Ordures ménagères : des critiques sont formulées par certains administrés concernant la fréquence des collectes et la dimension des containers (limite pour certains foyers) une réflexion est menée pour ajouter un container aux familles de 5 personnes et plus.

Bulletin municipal : retard sur la parution de ce bulletin, il est demandé de faire le nécessaire rapidement.

La séance est levée à 0h30.

Prochaine réunion du conseil le 10 mai.